

## **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 173-SCE-388**

concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement (1592, 1591, 1697)

---

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 173<sup>e</sup> réunion tenue le mardi 25 août 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

**ATTENDU** la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

**ATTENDU** le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

**ATTENDU** le dossier d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement (1592, 1591, 1697);

**ATTENDU** la résolution CP2CSSD-17-06-2026 du comité de programme de la Maîtrise en sciences sociales du développement du 17 juin 2026 concernant l'approbation du rapport d'évaluation des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement (1592, 1591, 1697) et les recommandations qui en découlent;

**ATTENDU** les précisions apportées par Charmain Levy, responsable de l'évaluation des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement (1592, 1591, 1697);

**ATTENDU** les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Valérie Lebel, appuyée par Farida Djoudi,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CONFIRMER** que le dossier d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement (1592, 1591, 1697) satisfait aux exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

**DE RECOMMANDER** à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement (1592, 1591, 1697).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'I. Yattara', followed by a horizontal line.

Ibrahima Yattara  
Coordonnateur | Décanat des études

## **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 173-SCE-389**

concernant le projet de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*

---

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 173<sup>e</sup> réunion tenue le mardi 25 août 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

**ATTENDU** les enjeux soulevés par les membres du comité d'habilitation concernant les critères actuels du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs* et leur impact sur l'accès à l'habilitation à la direction et la codirection des travaux de recherches des personnes étudiantes des cycles supérieurs;

**ATTENDU** les travaux du groupe de travail sur la révision du Cadre d'habilitation;

**ATTENDU** le processus de consultation auprès des responsables de programmes de deuxième et troisième cycle;

**ATTENDU** le rôle joué par les comités de programmes dans l'étude des demandes d'habilitation des professeures et professeurs;

**ATTENDU** le triptyque de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

**ATTENDU** les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Valérie Lebel, appuyée par Raef Gouiaa,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

**DE RECOMMANDER** que le projet de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs* soit soumis à un processus de consultation auprès de la communauté universitaire avant de le déposer à la commission des études.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire,



Ibrahima Yattara  
Coordonnateur | Décanat des études